

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4786 - MERCREDI 3 JUILLET 2024

FORÊT

Ouverture de la conférence sur l'afforestation

La première conférence internationale sur l'afforestation et le reboisement s'est ouverte hier à Kintélé, dans la banlieue Nord de Brazzaville. Les experts venus de plusieurs pays planchent sur les documents qui seront soumis à l'approbation des ministres. « Les experts s'accordent à reconnaître que la cause principale du dérèglement climatique est d'origine humaine, notamment les activités industrielles, l'exploitation de bois énergie, l'exploitation illégale des forêts, l'agriculture itinérante sur brûlis. Le moyen le plus sûr pour conjurer la menace climatique est de préserver les forêts tropicales qui constituent de véritables puits pour les gaz à effet de serre », a indiqué la ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matondo, à l'ouverture du segment des experts.

Page 16



Une opération de planting, à 45km de Brazzaville/Adiac

SÉCURITÉ SOCIALE

Sit-in des pensionnés de la CRF

Dans une déclaration publiée le 1^{er} juillet, les organisations des retraités relevant de la Caisse de retraite des fonctionnaires ont décidé d'organiser un sit-in devant la Primature, à Brazzaville, et dans les différents départements du pays à compter du 8 juillet 2024. « Le sit-in ainsi observé ne pourra être levé que si les pensions des mois de mai et juin 2024 auront été payées », indique la déclaration.

DÉFENSE

Les parlementaires sensibilisés à l'usage pacifique du nucléaire



Les experts et les parlementaires/DR

Les experts de la Commission africaine de l'énergie nucléaire et de l'Agence internationale de l'énergie atomique ont organisé, le 1^{er} juillet à Brazzaville, un séminaire au profit des députés et sénateurs sur l'usage pacifique des applications et de droit nucléaires, la non-prolifération des armes, de sûreté et de sécurité nucléaires. Cette rencontre a permis d'éduquer les parlementaires congolais sur les infrastructures de radioprotection et de sécurité nucléaire, en particulier le cadre juridique international en la matière.

Page 2

ELECTRICITÉ

La Banque mondiale apporte un soutien au Congo



Emile Ouosso et Cheick Fantamady Kanté/DR

Le Conseil d'administration de la Banque mondiale a approuvé un prêt de 100 millions de dollars américains à la République du Congo, soit environ 60 milliards FCFA destinés à la réhabilitation et au renforcement du réseau de transport d'électricité entre les villes de Brazzaville et Pointe-Noire.

La nouvelle a été annoncée hier à Brazzaville par le directeur des opérations de la Banque mon-

diale pour le Cameroun, le Gabon, la Guinée équatoriale, la République centrafricaine et le Congo, Cheick Fantamady Kanté, lors d'un entretien avec le ministre congolais en charge de l'Energie, Emile Ouosso.

Page 16

Éditorial

Trésor

Page 2

ÉDITORIAL

Trésor

Cent quarante-quatre ans après ses voyages d'exploration en terre congolaise, l'explorateur franco-italien Pierre Savorgnan De Brazza avait remis à son guide de navigation en cadeau le casque qu'il portait. Celui-ci a été confié aux conservateurs du mémorial éponyme à Brazzaville par l'un des fils du bénéficiaire encore en vie ; afin que ce vestige fasse désormais partie des multiples objets mémoriels qui constituent le trésor de ce musée.

A en croire le porteur du « cadeau », il est prévu également la restitution au mémorial, dans les prochains jours, du canari (marmite) utilisé pour cuisiner les mets de l'explorateur. Ces gestes témoignent de la volonté des Congolais en général, et de la famille du guide en particulier, de conserver les traces d'une histoire commune entre le Congo, la France et l'Italie marquée par la rencontre de Makoko-Iloo 1er et Pierre Savorgnan de Brazza.

Ils interviennent au moment où les repères historiques devenus difficiles sont indispensables aussi bien pour les chercheurs que pour les étudiants. Très peu sont les Congolais qui imaginaient qu'un casque de Pierre Savorgnan De Brazza était gardé intact dans un domicile privé déjouant les intempéries et autres bouleversements que subissent la plupart des habitations domestiques.

C'est l'occasion de saluer la pensée ayant abouti à la construction de ce mémorial en témoignage d'une histoire partagée qui a durablement marqué notre pays. Qu'un hommage soit également rendu aux personnes ressources comme le fils du guide de l'explorateur pour ces deux trésors qui seront classés au patrimoine commun.

Les Dépêches de Brazzaville

ENERGIE NUCLÉAIRE

Les parlementaires sensibilisés à l'utilisation pacifique des applications

Les députés et sénateurs ont été sensibilisés, le 1^{er} juillet, à Brazzaville à l'utilisation pacifique des applications nucléaires, de droit nucléaire, de non-prolifération des armes nucléaires, de sûreté et sécurité nucléaires.

Animé par des experts de la Commission africaine de l'énergie nucléaire (Afcne) et de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), le séminaire a permis aux participants d'être éduqués, entre autres, sur l'infrastructure de radioprotection et de sécurité nucléaire, le cadre juridique international ; les éléments d'une loi nationale. D'autres communications ont porté sur la terminologie utilisée en droit nucléaire ; les utilisations pacifiques des applications nucléaires et de l'énergie nucléaire.

Le président de l'Afcne, Gaspard



Les experts et les parlementaires DR

Liyoko Mboyo, a salué les efforts fournis par le Parlement et le gouvernement congolais depuis 2009 en relation avec les instruments juridiques internationaux en matière de non-prolifération des armes nucléaires, de sûreté et de sécurité nucléaires et d'utilisation pacifique des applications nucléaires pour le développement. Selon lui, la République du Congo a adhéré à ce jour à plus de quinze instruments juridiques internationaux en la matière dont les plus récents datent de novembre 2023, notamment la convention sur la répression des actes de terro-

risme nucléaires et la convention sur l'amendement à la convention sur la protection physique des matières nucléaires.

Il s'est, par ailleurs, félicité de l'engagement du Congo dans l'utilisation pacifique des applications nucléaires en vue d'atteindre ses objectifs de développement socioéconomique et industriel. « Membre de l'Afcne et l'AIEA, le Congo fait usage des sources radioactives et des rayonnements ionisants ainsi que des techniques et applications nucléaires dans le domaine de la

santé et de la médecine, de l'environnement et de la recherche scientifique, des mines et de la géologie, des transports, des industries pétrolières et autres industries de la construction et dans d'autres domaines. Il exerce également les activités de recherche minière de l'uranium », a rappelé Gaspard Liyoko Mboyo.

Présidant la cérémonie d'ouverture, le 1^{er} vice-président de l'Assemblée nationale, Léon Alfred Opimbat, a indiqué que les produits issus du nucléaire pourraient rendre d'énormes et incommensurables services à l'hu-

manité, tout comme ils pourraient constituer des espèces d'armes à destruction massive, capables de déclencher la disparition totale. Selon lui, le Congo prône une utilisation pacifique et noble du nucléaire en faveur du développement et de la promotion des secteurs-clés comme l'énergie, la santé, l'éducation et autres. « Nous avons tous à l'esprit, en effet, les énormes progrès engendrés par le nucléaire dans de nombreux pays en marche vers le développement et l'émergence, et nous souhaitons vivement qu'il en soit de même pour le Congo et les autres pays du continent », a-t-il souligné. Il a rappelé que des projets de lois devant réglementer l'utilisation des sources de rayonnements ionisants et des applications nucléaires et porter création de l'Agence congolaise de radioprotection et de sûreté nucléaire sont en examen au sein des deux chambres du Parlement congolais, avec l'accompagnement technique des partenaires.

Le 1^{er} vice-président du Sénat, Ralcoh Donatien Mouanda Kintsinga, dans son discours de clôture, a reconnu que ce séminaire a été une opportunité précieuse pour échanger les idées, approfondir les connaissances et renforcer l'engagement commun envers ces enjeux. « Tout au long de cette journée de travail intensif, nous avons eu le privilège d'entendre des experts de renommée partager leur expertise. Les discussions ont été riches et constructives, témoignant notre volonté politique de promouvoir l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire tout en veillant à la sécurité et à la non-prolifération des armes nucléaires », a-t-il déclaré.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistent à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :

Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepe chesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

NUMÉRIQUE

Aden et TotalEnergies engagées à booster l'écosystème digital

Le directeur général de l'Agence de développement de l'économie numérique (Aden), Héliodore Francis Alex Gouloubi, s'est entretenu le week-end dernier à Pointe-Noire avec les responsables de TotalEnergies Startup Center avec qui ils envisagent une collaboration en vue de booster le développement des startups numériques au Congo.

TotalEnergies Startup Center est un incubateur de la société TotalEnergies EP Congo, spécialisé dans le développement et l'accompagnement des startups digitales. Dans leurs échanges, Héliodore Francis Alex Gouloubi et le conseiller aux relations extérieures de TotalEnergies EP Congo, Rock Ghislain Itsiémé, ont discuté des stratégies à mettre en place pour redynamiser le secteur de l'économie numérique au Congo.

Le directeur général de l'Aden a profité de l'occasion pour présenter à TotalEnergies Startup Center quelques projets inscrits dans son programme d'activités au titre du deuxième semestre de l'année en cours. A cet effet, il a sollicité l'appui dudit incubateur dans la redynamisation de l'écosystème entrepreneurial digital congolais, à travers l'accompagnement technique et financier des startups œuvrant dans le secteur du numérique. « Notre pays dispose depuis l'année 2022 d'une loi portant attribution du label startup du numérique et de l'innovation technologique. TotalEnergies EP Congo disposant d'une startup center, un hub d'accompagnement,

d'innovation et de formation des jeunes, il était pour nous de bon aloi de venir la visiter afin de se faire une idée de ce qui s'y fait. Nous sommes émus car tout se passe à merveille, mais nous avons profité pour échanger avec les porteurs de projets qui sont actuellement en phase d'incubation et nous les avons vivement encouragés », a expliqué Héliodore Francis Alex Gouloubi.

Créée par loi n°69/2022 du 16 août 2022, l'Aden se fixe pour objectifs, entre autres, de créer un véritable écosystème des startups pour la création des services et produits à valeur ajoutée ; contri-



Le directeur général de l'Aden posant avec les responsables de TotalEnergies Startup Center/DR

« Notre pays dispose depuis l'année 2022 d'une loi portant attribution du label startup du numérique et de l'innovation technologique. TotalEnergies EP Congo disposant d'une startup center, un hub d'accompagnement, d'innovation et de formation des jeunes, il était pour nous de bon aloi de venir la visiter afin de se faire une idée de ce qui s'y fait. Nous sommes émus car tout se passe à merveille, mais nous avons profité pour échanger avec les porteurs de projets qui sont actuellement en phase d'incubation et nous les avons vivement encouragés »

buer à la conception, la planification et la programmation des activités à mener en vue de la généralisation de l'usage du numérique au Congo. Elle vise aussi à contribuer à la politique nationale de développement de l'économie numérique ; à mettre en œuvre des stratégies et des plans d'actions visant le développement de l'environnement numérique ainsi que l'élaboration des textes législatifs et réglementaires dans le domaine de l'économie numérique.

Firmin Oyé

Dix jeunes innovateurs obtiennent une formation au Maroc

Dix jeunes innovateurs congolais se sont envolés le 1^{er} juillet pour le Royaume du Maroc où ils vont participer à une formation spéciale de renforcement des capacités dans le domaine du numérique.

La formation s'inscrit dans le cadre de la huitième édition du programme « Seeds of the future », initiée par la société Huawei. Dix-sept pays participent à la session de formation qui va se dérouler au Maroc sur deux semaines. Pour cette huitième édition, dix jeunes innovateurs congolais dont deux femmes ont été retenus. La sélection s'est faite en ligne à travers les plateformes digitales du ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, sur la base de quelques critères bien définis.

Le postulant devait avoir une bonne maîtrise de la langue, de l'outil numérique, présenter des projets digitaux pertinents, manifester un intérêt soutenu pour les technologies de l'information et de la communication et être âgé de 18 à 29 ans.

L'objectif de la formation est de donner à ces jeunes développeurs, en majorité ingénieurs, de nouvelles connaissances pouvant leur permettre de réaliser des exploits dans le domaine et de promouvoir la culture de l'entrepreneuriat digital.

Lors d'un entretien peu avant leur départ, le mi-

nistre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique a félicité les jeunes bénéficiaires, les exhortant à travailler avec détermination afin de bien représenter le pays et de lui donner une bonne image. Il leur a dit que le pays a besoin d'eux pour développer le secteur

du numérique, retenu dans le Plan national de développement 2022-2026 parmi les six piliers.

« Vous aviez été sélectionnés parce que vous avez les capacités requises pour bien représenter le Congo au Maroc. Nous vous recevons aujourd'hui, peu avant votre départ, pour

vous témoigner le soutien du gouvernement. Vous devez donc mouiller le maillot pour défendre valablement le drapeau du pays. Le gouvernement est en train de préparer les conditions nécessaires pour qu'à votre retour, vous soyez employés, étant donné que nombreux d'entre vous ont déjà conçu leurs projets », a souligné Léon Juste Ibombo. Pour les persuader, le ministre a énuméré quelques projets emblématiques que le gouvernement est en train de mettre en œuvre dans le secteur de l'économie numérique dont leur concours est attendu. Il a cité, entre autres, la construction du Data Center du gouvernement dont la livraison est promise pour décembre prochain, un écosystème numérique capital dans la sécurité informatique.

Firmin Oyé



Léon Juste Ibombo (au centre) et les responsables de la société Huawei posant avec les jeunes bénéficiaires de la formation/Adiac

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

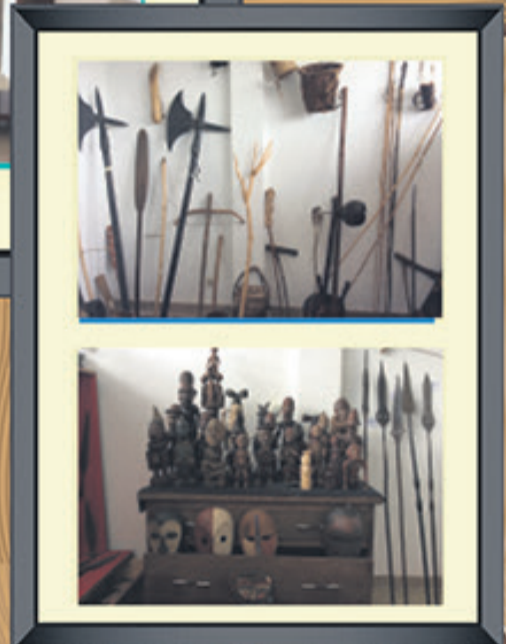
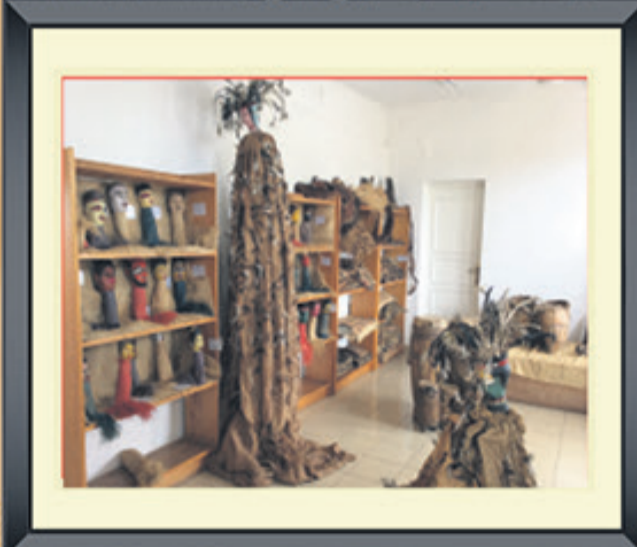
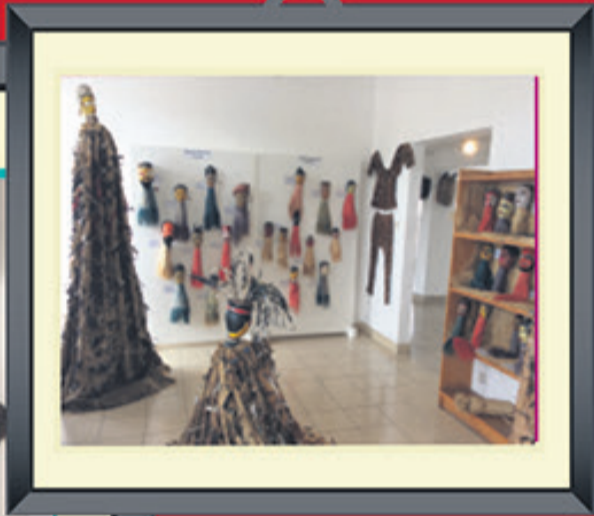
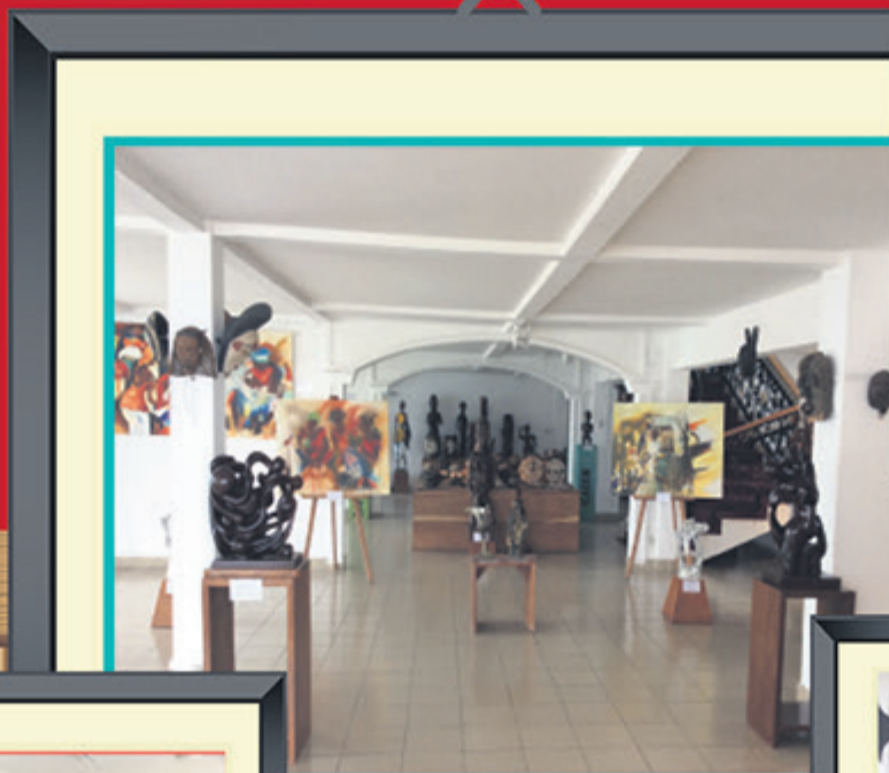
SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée  Congo
du Bassin du Congo



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES

La population appelée à dénoncer des abus à l'endroit des femmes handicapées

Le deuxième atelier de prévention et de sensibilisation aux violences, qui a pour base le genre (VBG) au profit des femmes et filles vivant en situation de handicap visuel de Pointe-Noire, a été ouvert le 2 juillet par Aimé Ludovic Nkounkou, directeur départemental de l'Intégration de la femme au développement. Il bénéficie de l'appui de la Mission évangélique braille.

Un an après, le deuxième atelier de prévention et de sensibilisation aux VBG a pour but de mettre à la disposition des femmes vivant avec handicap les armes nécessaires pour lutter contre les différentes formes de violences dont elles pourraient être victimes. Son but est aussi de mettre plus d'impact dans la perception du handicap visuel dans la société et de faciliter l'accès à l'éducation aux personnes handicapées de la vue. Sensibiliser les autorités locales, la population et les femmes vivant avec handicap de Pointe-Noire à la problématique des VBG auprès des femmes aveugles et malvoyantes et renforcer les capacités des femmes vivant avec handicap, de leurs maris, des tuteurs, des autorités locales sont les autres objectifs de l'atelier. « Les VBG sont un fléau qui affecte toutes les couches sociales. Les femmes handicapées visuelles y sont particulièrement vulnérables. Trop souvent, elles sont victimes



Une vue des participants à l'atelier de lutte contre les VBG auprès des femmes aveugles et malvoyantes/Adiac

d'une double discrimination liée à leur genre et à leur handicap. Elles sont dans l'incapacité de se défendre. C'est ainsi que nous saluons l'atelier qui a pour but de briser le silence et de renforcer nos capacités collectives à lutter contre ces injustices », a dit Dieudonné Mbimi, vice-président de l'organisation non gouverne-

mentale Viens et vois.

Pour Thérèse Kamangou, présidente de l'Action des femmes aveugles pour le développement (Afad), les parents doivent prendre conscience du phénomène de la violence faite aux femmes car l'être humain est sacré et l'on doit mettre fin à la marginalisation, au rejet, à l'exclusion, au manque de

considération dont sont victimes les femmes dans la famille et dans tous les milieux sociaux. La loi Mouebara portant sur la lutte contre toutes formes de violences faites à l'encontre des femmes est venue à point nommé, selon elle, en sanctionnant toutes les personnes qui ne respectent pas ses dispositions. En saluant l'initiative, Aimé

Ludovic Nkounkou, directeur départemental de l'Intégration de la femme au développement, a renchéri que l'une des grandes batailles de son département est de briser les inégalités à travers certains outils comme la loi Mouebara. « Les violences sur les femmes doivent cesser. Il n'y a pas de raison qu'un humain soit mis à l'écart, stigmatisé du fait de son handicap ou de son sexe », a-t-il conclu.

Signalons que l'atelier est animé par les experts du ministère de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, l'Association congolaise pour le bien être familial et l'Afad. Les différentes thématiques développées sont, entre autres, violences spécifiques dues au handicap, conséquences des violences et prise en charge des victimes, cadre juridique et les services d'accompagnement psychologique et social, prévention des violences, la loi Mouebara...

Hervé Brice Mampouya



Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Commission Générale de passation des marchés n°01

Appel d'offres national ouvert n° 002/BEAC/CGO/DN.BZV/AONO/Bien/2024 pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'un onduleur central à l'Agence de la BEAC à Ouesso et n° 003/BEAC/CGO/DN.BZV/AONO/Bien/2024 relatif à la fourniture des équipements de vidéosurveillance et de lecteurs biométriques à l'Agence de la BEAC à Ouesso

Dans le cadre de sa politique de gestion du patrimoine, La Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage d'acquérir respectivement sur ressources propres, un onduleur central et des équipements de vidéosurveillance et de lecteurs biométriques destinés à l'usage de son Agence à Ouesso. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/19 portant adoption du Code des Marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'informations à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
DIRECTION NATIONALE POUR LE CONGO
Service Gestion Administrative des Marchés,
5ème étage, porte 514.

: Avenue du Sergent MALAMINE, Brazzaville-République du Congo
24 80 547 05 (242) : .

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement en espèce, à la caisse de la BEAC à Brazzaville, entre 08h00' et 12h00' de la somme non remboursable de cent mille (100.000)

francs CFA pour le n° 002, et de cent cinquante mille (150 000) francs CFA pour le n° 003.

Une visite obligatoire du site, s'effectuera le vendredi 12 juillet 2024 à 10 heures précises.

Les soumissions, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le lundi 22 juillet 2024 à 12 heures précises. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
DIRECTION NATIONALE POUR LE CONGO
Bureau d'Ordre - 6ème étage, porte 601.

: Avenue du Sergent MALAMINE, Brazzaville-République du Congo
24 80 547 05 (242) : .

Les soumissions seront ouvertes en deux étapes, en présence des représentants des soumissionnaires, dûment mandatés, qui souhaiteraient y assister. A cet effet, le représentant mandaté doit être muni d'une procuration et d'une pièce d'identité afin d'être accepté en salle de dépouillement.

Les plis administratif et technique seront ouverts, le 22 juillet 2024 à la Direction Nationale de la BEAC à Brazzaville à 13 heures pour l'Appel d'offres n° 002 et à 15 heures pour le n° 003.

Seuls les plis financiers, pour les offres jugées conformes, seront ouverts à une date qui sera communiquée ultérieurement.

Fait à Brazzaville, le
Le Président de la Commission des Marchés,



AVIS A MANIFESTATION WOUI/24/CEMAC/C/P/CPM AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT POUR LE RECRUTEMENT D' UN PRESTATAIRE POUR LA REFONTE ET DEVELOPPEMENT DE LA CHARTE GRAPHIQUE DE LA COMMISSION DE LA CEMAC

Dans le cadre de la mise en œuvre de la vision des chefs d'Etat, la Commission de la CEMAC s'active à promouvoir l'image de la CEMAC, pour donner une meilleure visibilité à ses activités et amener les populations des pays membres, les décideurs politiques, la société civile ainsi que les partenaires techniques et financiers à mieux appréhender sa contribution aux actions de développement régional. Pour ce faire, la Commission de la CEMAC doit se doter d'une identité visuelle qui se reflète dans tout ce qu'elle fait et qui confère à ses actions une certaine cohérence afin d'asseoir sa crédibilité vis-à-vis de ses divers groupes cibles tant internes qu'externes.

En effet, les supports et outils de communication (logo, couleur, entête, carte de visite, etc.) qui servent la Commission dans ses interactions avec lesdits groupes, sont déployés dans leur usage quotidien, sans aucune règle de déclinaison graphique qui peut leur être appliquée en terme d'ergonomie et de graphisme, afin de permettre une meilleure harmonisation du même code visuel. En d'autres termes, la Commission ne dispose pas d'une charte graphique, ce document qui va expliquer comment et sous quelles conditions le logo et tous les éléments visuels de la Commission doivent être utilisés et donner ainsi une harmonie visuelle à toutes les productions en matière de communication.

C'est dans ce cadre que la Commission de la CEMAC se propose de procéder au recrutement d'une agence de communication spécialisée en graphisme et design, dans l'optique d'accompagner la Commission à développer sa charte graphique.

L'objectif global est d'améliorer la visibilité de la Commission de la CEMAC par le renforcement de son identité visuelle à travers la création d'une charte graphique.

Les objectifs spécifiques sont :

- ./ Identifier, recenser et classier les outils/éléments visuels de la Commission de la CEMAC;
- ./ Concevoir et développer une charte graphique applicable aux éléments visuels de la Commission (polices, typographie, iconographie, hiérarchie visuelle, photographies et illustrations, etc.);
- ./ Développer les supports de communication usuels de la Commission conformément à la charte graphique développée (logo, entêtes, rapports, etc.).

les Résultats attendus sont :

- ./ Les outils/éléments visuels de la Commission de la CEMAC sont recensés et classifiés;
- ./ une identité visuelle (charte graphique) est développée et conçue;
- v'des supports de communication et de vulgarisation sont développés et conçus.

Le Président de la Commission de la CEMAC invite les Consultants ayant une expérience avérée dans le domaine identifié à manifester leur intérêt et justifier leur capacité à fournir les prestations décrites ci-dessus, en vue de l'élaboration d'une liste restreinte.

Les candidats doivent fournir/ en français/ les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution de ces prestations, notamment:

- ./ Une présentation générale {brochure de présentation, domaine de spécialisation, effectifs et profil du personnel};
- ./ Expérience générale et spécifique du candidat;
- ./ Justification de travaux analogues (année, pays d'exécution du contrat/ preuve de

! / acceptabilité des livrables, personnel affecté au projet, coordonnées et nom du ou des responsables: adresse, téléphone, e-mail...).

Les informations fournies doivent être précises et vérifiables. La Commission de la CEMAC se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.

Les appréciations porteront notamment sur l'expérience générale et l'expérience spécifique du Consultant selon les critères suivants :

Critères d'évaluation	Sous-critères	Notes pondérées maximales
Expérience générale du Cabinet (sur les 10 dernières années) :	Nombre d'années d'expérience (5 ans minimum)	5 pts
	Expérience dans la création graphique, conception et design (2 pts/projet)	10 pts
Expériences spécifiques :	Avoir Références de prestation similaires à la présente consultation (élaboration, refonte, développement d'une charte graphique (5 pts/projet)	15 pts
	Projets auprès de Ministères, Institutions Internationales, agences publiques, moyennes entreprises (5 pts/projet)	10 pts
Connaissance de la zone CEMAC	2 pts/projet effectué dans la sous-région	10 Pts
Total		50 pts

La sélection des candidats se fera en conformité avec les procédures en vigueur à la Commission de la CEMAC et définies dans le règlement 06/09-UEAC-201-CM-20 du 11 Décembre 2009 portant procédures de passation, d'exécution et règlement des marchés publics de la Communauté.

En cas de besoin d'informations supplémentaires, les candidats pourront envoyer des e-mails aux adresses suivantes: ABOUBA-KARH@cemac.int et NGANGUEC@cemac.int

Les manifestations d'intérêt doivent être rédigées en français et envoyées par mail aux adresses ci dessus, au plus tard le 15 juillet 2024 à 15h00, heure locale (Malabo, GMT+1) et devront porter la mention « manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un prestataire pour la refonte et développement de la charte graphique de la commission de la CEMAC ».



AFRIQUE

Sept pays devraient enregistrer des taux de croissance à 6% en 2024-2026

Malgré une conjoncture économique difficile, plusieurs pays africains devraient afficher des taux de croissance élevés durant la période 2024-2026, selon la Banque mondiale (BM).

Selon les estimations de la BM, la croissance économique moyenne des pays africains devrait passer de 3% en 2023 à 3,5% en 2024 et à 4% en 2025 et 2026. Les moteurs de cette croissance seront la décrue de l'inflation et son impact sur la consommation, la baisse des taux directeurs et ses répercussions sur le loyer d'argent et par ricochet sur l'investissement, ainsi que les effets des politiques agricoles menées dans le cadre du souverainisme alimentaire, le développement des services et le début d'exploitation d'hydrocarbures dans certains pays. Ces facteurs réunis devraient permettre à plus de quinze pays du continent d'enregistrer des taux de croissance supérieurs à 5% en 2024. Mieux, de nombreux pays pourraient afficher des taux de croissance moyens supérieurs à 6% sur la période 2024-2026. Si certains d'entre eux sont devenus des habitués des taux de croissance élevés, d'autres bénéficient surtout de la contribution de nouveaux secteurs d'activités, notamment le démarrage d'exploitation de gisements d'hydrocarbures.

A l'examen des facteurs favorables à l'évolution du produit intérieur brut (PIB) par pays, il ressort que les fortes croissances ne riment pas forcément avec les ressources minières et pétrolières. Le Nigeria, l'Algérie, la Guinée équatoriale, le Tchad, l'Angola et le Congo, pour ne citer que quelques-uns des plus grands producteurs d'hydrocarbures d'Afrique, en sont la meilleure illustration. A l'opposé, certains pays qui ont réussi à diversifier leur économie en misant davantage sur les services, l'agriculture et l'industrie s'en tirent mieux en affichant de très bons taux de croissance et ce sur la durée. C'est le cas particulièrement du Rwanda et de l'Éthiopie. Le Rwanda devrait continuer à afficher la plus forte croissance durant les années 2024, 2025 et 2026 au niveau du continent africain avec un PIB en hausse respectivement de 7,6%, 7,8% et 7,5%, après avoir réalisé une croissance de 8,2% en 2023. Le Sénégal devrait afficher une forte croissance en 2024, 2025 et 2026 avec des taux de croissance respectifs de 7,1%, 9,7% et 5,7%. L'Éthiopie

devrait continuer à afficher des taux de croissance solides durant les trois années considérées. A l'instar des années écoulées, la Côte d'Ivoire devrait enregistrer des taux de croissance élevés au cours des années 2024 (6,4%), 2025 (6,4%) et 2026 (6,3%). Grâce au pétrole, le Niger devrait enregistrer la plus forte croissance du PIB en Afrique en 2024. L'Ouganda, à l'instar d'autres nouveaux producteurs de pétrole africains, devrait connaître des taux de croissance élevés au cours de la période 2024-2026. Après un taux de croissance de 6% attendu en 2024, le PIB du pays devrait croître de 6,2% en 2025 et de 6,6% en 2026. Le Bénin devrait afficher des taux de croissance annuelle de 6% en 2024, 2025 et 2026, selon les projections de la BM, grâce au dynamisme des secteurs primaire, secondaire et tertiaire. De bonnes performances qui résulteraient aussi des réformes structurelles entreprises ces dernières années, des investissements et de l'expansion de la zone industrielle de Glo-Djigbé (GDIZ).

Noël Ndong

GUINÉE BISSAU

La population invitée à " manifester dans le respect de la Constitution "

Le président bissau-guinéen Umaro Sissoco Embalo a reconnu samedi à Bissau le droit pour ses compatriotes de " manifester ", soulignant toutefois que cela devrait se faire " dans le calme et le respect " de la Constitution.

« Le droit de manifester est autorisé par notre constitution, mais il faut que les manifestants expriment leurs revendications dans le calme et le respect », a notamment indiqué le président Embalo.

Il a fait une déclaration devant la presse, en réaction aux manifestations organisées récemment par l'opposition et durant lesquelles plusieurs manifestants ont été arrêtés par la police pour « troubles à l'ordre public ». Selon le président bissau-guinéen, toute autre démarche allant dans le sens « d'installer le désordre et le chaos dans le pays » recevra " une réponse adéquate " de la part de l'Etat, qui est déterminé à sanctionner « chaque acte de vandalisme ».

La situation socio-politique est actuellement tendue en Guinée-Bissau, qui s'apprête à vivre une élection présidentielle, prévue avant la fin de l'année, et des élections législatives, programmée l'année prochaine.

EGYPTE

Le pays nie vouloir déplacer le point de passage de Rafah

L'Égypte a démenti les informations selon lesquelles elle aurait accepté de déplacer le point de passage de Rafah à la frontière de la bande de Gaza ou de construire un nouveau terminal près du point de passage israélien de Kerem Shalom, a rapporté dimanche la chaîne de télévision égyptienne Al-Qahera News.

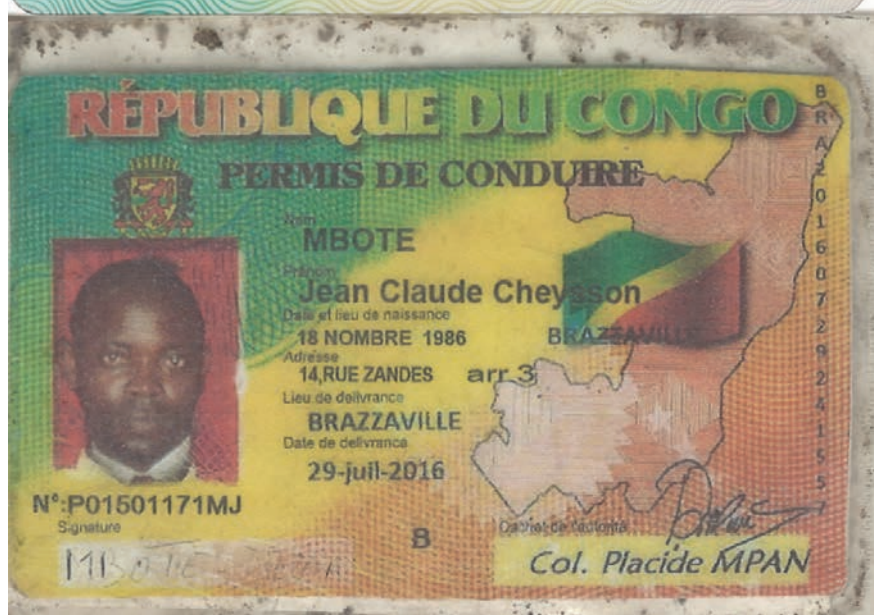
Il n'y a pas eu de discussions égyptiennes concernant le déplacement du point de passage de Rafah ou la supervision israélienne du point de passage, a rapporté la télévision, citant une source de sécurité de haut rang qui a souligné l'adhésion de l'Égypte au retrait complet de l'armée israélienne du côté palestinien du point de passage.

L'Égypte a également rejeté l'entrée de toute force égyptienne dans la bande de Gaza, a poursuivi la source, ajoutant que le plan de la bande après le conflit était l'affaire de la partie palestinienne. Le 7 mai, l'armée israélienne a annoncé l'imposition d'un contrôle « opérationnel » sur le côté palestinien du point de passage de Rafah, ce qui a entraîné l'arrêt de l'acheminement de l'aide de l'Égypte vers Gaza par ce point de passage.

Xinhua

AVIS DE PERTE

Merci de vous rapprocher des Dépêches de Brazzaville

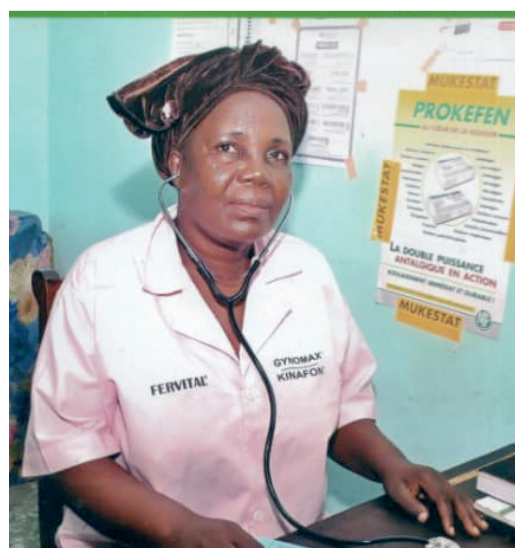


REMERCIEMENTS



La famille Gomes Olamba, très touchée par la sympathie dont vous avez fait preuve à la suite du deuil qui venait de l'affecter, suite au décès de madame Gomes Olamba née Mountsamboté Godefroy Delphine vous remercie sincèrement. Nous avons été très touchés par le soutien que vous nous avez apporté dans cette épreuve, nous vous en remercions de tout cœur.

NÉCROLOGIE



Rebecca De Ibende, journaliste à Télé-Congo, la famille Bopélé, la famille Nguiambo et la famille Ngombe informent les amis et connaissances du décès de leur mère, fille, belle-mère Bonzo Anne, survenu le 26 juin au CHU de Brazzaville.

La veillée se tient à Djiri à l'arrêt Émile.

CONGO-CÔTE D'IVOIRE

Des échanges sur la valorisation des zones marines d'Afrique de l'Ouest

La ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, a échangé, le 1er juillet à Brazzaville, avec le ministre ivoirien de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique, Jacques Assahoré Konan, sur la protection et la mise en valeur des zones marines et côtières de la région de l'Afrique de l'Ouest et du centre ainsi que sur la Conférence des parties sur le climat (COP 29).

« Avec la ministre, nous avons évoqué la question du fonctionnement de la convention d'Abidjan qui est consacrée à la gestion des écosystèmes marins et côtiers dont elle assure la présidence. La convention a traversé quelques mois de flottement, notamment avec le départ du secrétaire exécutif. Mais aujourd'hui, nous avons un secrétaire exécutif. Il y a un problème du paiement des arriérés qui est encore en suspens et le paiement des locaux qui a été réglé par le gouvernement ivoirien. Il est question, en perspective, de relancer le bureau », a indiqué le ministre Jacques Assahoré Konan.

Outre la Convention d'Abidjan, avec la ministre Arlette Soudan-Nonault il a été également question d'évoquer plusieurs sujets liés à la vingt-neuvième COP.

« La COP 29 permettra aux Etats membres de décider

de l'avenir de la Convention d'Abidjan. Et, sur cette question, nous sommes en parfaite concordance de points de vue. Nous avons aussi profité de discuter du marché carbone et convenu de mettre en place nos cadres réglementaires puis formés aux négociations sur cette question. Bientôt, il y aura la COP-29, nous avons échangé sur comment aborder cette conférence », a affirmé le ministre ivoirien.

La conférence sur les changements climatiques, ou COP 29, est une conférence internationale envisagée par l'Or-

ganisation des Nations unies qui se déroulera du 11 au 22 novembre 2024 à Bakou, capitale de l'Azerbaïdjan, dont l'économie dépend fortement des exportations de pétrole et de gaz, comme les Émirats arabes unis, où s'est tenue la COP 28. Elle sera la 29e conférence des parties et réunira les pays signataires de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Plusieurs milliers de personnes composant des délégations, des médias, des organisations non gouvernementales, ...accredités ainsi que des chefs

d'Etat et de gouvernement sont attendus.

Par ailleurs, rappelons que la Convention d'Abidjan est un accord cadre juridique régional qui fournit des actions de coopération nationale et régionale sur la protection et la mise en valeur des zones marines et côtières de la région de l'Afrique de l'Ouest et du centre (y compris actuellement l'Afrique du Sud). C'est un accord-cadre global pour la protection et la gestion du milieu marin et des zones côtières. Il répertorie les sources de pollution qui nécessitent un contrôle : les

navires, les activités de dumping, l'exploration et l'exploitation des fonds marins et de la pollution ou à travers l'atmosphère. Il identifie également les questions de gestion de l'environnement à partir desquelles les efforts de coopération doivent être faits : l'érosion côtière, les zones spécialement protégées, la lutte contre la pollution en cas d'urgence, et l'évaluation de l'impact environnemental. Il y a aussi des articles sur la coopération et la responsabilité et l'indemnisation scientifique et technologique. Les pays de la Convention d'Abidjan sont Angola, Bénin, Cameroun, Cap-Vert, Congo, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, la Guinée équatoriale, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mauritanie, Namibie, Nigeria, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Afrique du Sud et Togo.

Fortuné Ibara

« La COP 29 permettra aux Etats membres de décider de l'avenir de la Convention d'Abidjan. Et, sur cette question, nous sommes en parfaite concordance de points de vue. Nous avons aussi profité de discuter du marché carbone et convenu de mettre en place nos cadres réglementaires puis formés aux négociations sur cette question. Bientôt, il y aura la COP-29, nous avons échangé sur comment aborder cette conférence »

COMMUNICATION

La République du Congo, Sundance Resources Limited et Congo Iron SA souhaitent annoncer qu'une médiation s'est conclue et a abouti à la signature d'un protocole transactionnel confidentiel conditionnel et contraignant qui réglera et mettra un terme au contentieux en cours, ainsi qu'à tout contentieux futur, entre Sundance Resources Limited, Congo Iron SA et la République du Congo porté devant la Cour internationale d'arbitrage de la CCI, ou toute autre Cour dans la mesure où ce contentieux est lié au projet de minerai de fer Nabeba.

The Republic of Congo, Sundance Resources Limited and Congo Iron SA wish to announce that a mediation has concluded and resulted in the execution of a conditional binding confidential settlement agreement which will settle and bring to an end the ongoing dispute, as well as any future other ones, between Sundance Resources Limited, Congo Iron SA and the Republic of Congo brought before the International Court of Arbitration of the ICC, or any other Court insofar as such dispute may relate to the Nabeba iron ore project.

La République du Congo, Sundance Resources Limited et Congo Iron SA

IN MEMORIAM



2 juillet 2017-2 juillet 2024. Voici sept ans jour pour jour que Joseph Mby Assolant était arraché à l'affection des siens.

En cette date de triste anniversaire, Stanislas Mby Ngoma Mby prie tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour lui.

Toujours affligés, nous rendons grâce à Dieu de ce que son âme repose en paix pour l'éternité. Papa, nous ne t'oublierons jamais !

LÉGISLATIVES 2024 EN FRANCE

Nadège Abomangoli réélue députée de la 10^e circonscription

La députée insoumise native du Congo, Nadège Abomangoli, du parti La France insoumise (LFI), a été réélue députée de la dixième circonscription de la Seine-Saint-Denis. Également réélu, son homologue Hubert Wulfranc (PCF-Nupes) avec qui elle a co-présidé le Groupe d'amitié France-Congo.

Lors du premier tour des élections législatives historiques du 30 juin dernier au cours duquel le Rassemblement national est arrivé en tête, la députée sortante Nadège Abomangoli a été réélue dès le premier tour. La candidate du Front populaire a remporté 52,60 % des suffrages dans la troisième circonscription, dans la 10^e circonscription de la Seine-Saint-Denis (Aulnay-sous-Bois, Bondy et Les Pavillons-sous-Bois).

« *Merci aux habitantes et habitants d'Aulnay, Bondy Sud-Est et des Pavillons qui ont fait l'honneur de me réélire dès le premier tour après deux ans d'action à leurs côtés ! Contre le péril raciste du RN qui progresse, je serai en première ligne cette semaine avec le Nouveau Front populaire* », a-t-elle



Nadège Abomangoli

réagi sur le réseau social X, ex-Twitter.

Face à elle, la candidate du Rassemblement national, Monique Trova, est arrivée en deuxième position, avec 18,31 % des voix, suivie

d'Alain Ramadier (17,62 %), candidat des Républicains et député entre 2017 et 2022. C'est, d'ailleurs, face à lui que Nadège Abomangoli s'était imposée en 2022 au second tour avec 55,53 % des suffrages.

Pour le compte du Groupe d'amitié France-Congo, Nadège Abomangoli s'était rendue au Congo en mars dans le cadre des échanges entre parlementaires et du renforcement des capacités des membres des deux chambres basses. Avec ses homologues congolais, ils avaient passé en revue les liens d'amitié entre la France et le Congo en s'appuyant sur les acquis mémoriels tels que Brazzaville capitale de la France libre de 1940 à 1942 et de l'Afrique équatoriale française de 1910 à 1958.

Marie Alfred Ngoma

« Merci aux habitantes et habitants d'Aulnay, Bondy Sud-Est et des Pavillons qui ont fait l'honneur de me réélire dès le premier tour après deux ans d'action à leurs côtés ! Contre le péril raciste du RN qui progresse, je serai en première ligne cette semaine avec le Nouveau Front populaire »

LÉGISLATIVES FRANÇAISES

Le Rassemblement national espère une victoire historique

Largement en tête du premier tour d'élections législatives historiques dimanche, le Rassemblement national (RN) a demandé aux Français de lui donner une majorité absolue au second tour et espère gouverner pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale.

Alors que le traditionnel «front républicain» contre le RN apparaît nettement moins systématique que par le passé, le parti de Jordan Bardella et Marine Le Pen est en mesure d'obtenir une forte majorité relative voire une majorité absolue dimanche prochain. Mais le scénario d'une Assemblée nationale bloquée, sans alliances majoritaires envisageables entre les trois blocs en présence, reste aussi une possibilité. Avec 33,2-33,5% des suffrages, le RN et ses alliés obtiennent leur meilleur score au premier tour d'un scrutin.

Ils devancent le Nouveau front populaire réunissant la gauche, qui obtient 28,1-28,5%, loin devant le camp d'Emmanuel Macron à 21-22,1%, qui va voir son nombre de députés considérablement réduit, scellant

l'échec du pari du chef de l'Etat qui a dissous l'Assemblée nationale.

Les Républicains, qui n'ont pas fait alliance avec le RN, s'établissent autour de 10% lors de ce vote marqué par une participation en forte hausse.

Jordan Bardella, qui aspire à entrer à Matignon à seulement 28 ans, a promis d'être «un Premier ministre de cohabitation, respectueux de la Constitution et de la fonction du président de la République, mais intransigeant» sur son projet de gouvernement.

Il s'agirait d'une cohabitation inédite entre Emmanuel Macron, président pro-européen, et un gouvernement beaucoup plus hostile à l'Union européenne, qui pourrait faire des étincelles entre les deux têtes de l'exécutif en matière de

diplomatie et de défense.

La dissolution annoncée par le chef de l'Etat au soir de la déroute de ses candidats aux élections européennes du 9 juin devrait quoi qu'il en soit bouleverser profondément le paysage politique français.

En campagne sur le pouvoir d'achat et contre l'immigration, le RN s'est imposé en tête du premier tour malgré le flou sur l'abrogation de la réforme des retraites d'Emmanuel Macron, les polémiques sur les binationaux, ou les propos sulfureux de certains de ses candidats.

«L'extrême droite est aux portes du pouvoir», a alerté le Premier ministre, Gabriel Attal, appelant à «empêcher le Rassemblement national d'avoir une majorité absolue». Cela dépendra en bonne partie des désistements et consignes de vote

dans chaque circonscription. Car c'est une nouvelle semaine de campagne qui s'est engagée dès lundi matin, avec d'intenses tractations en vue du second tour. «Face au Rassemblement national, l'heure est à un large rassemblement clairement démocrate et républicain pour le second tour», a affirmé Emmanuel Macron dans une déclaration écrite. Pour l'Elysée et la plupart des ténors de son camp, ce rassemblement doit exclure les candidats de La France insoumise, ou un certain nombre d'entre eux. L'ex-Premier ministre Edouard Philippe a même estimé qu'aucune voix ne devait se porter sur les candidats du RN, ni sur ceux de la France insoumise. En difficulté, Gabriel Attal a immédiatement mis sur pause sa réforme de

l'assurance-chômage.

A gauche, l'appel au barrage face au RN fait consensus. Le leader de LFI, Jean-Luc Mélenchon, a annoncé le retrait de ses candidats arrivés troisièmes lorsque le RN est en tête, tandis que la patronne des Ecologistes, Marine Tondelier, a plaidé pour la «construction d'un nouveau front républicain». Parvenue à surmonter de profondes divergences, la gauche améliore légèrement son score de 2022, mais ne semble pas en mesure d'accroître significativement ses troupes, selon les premières projections.

La participation s'est établie au moins à 65% des inscrits, selon les instituts de sondage. Soit bien au-delà des 47,51% de 2022, mais en-deçà des 67,9% des dernières législatives organisées après une dissolution, en 1997.

D'après AFP



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

ADIACTV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIACTV NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ
LE QR CODE

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso



CAISSE D'ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE

APPEL A CANDIDATURES

Poste : **Directeur général de la Caisse d'assurance maladie universelle**

Mandat : cinq ans, renouvelable une fois

Lieu : Brazzaville – République du Congo

Date de clôture des candidatures : 19 juillet 2024

Créée par la loi n°19-2023 du 27 mai 2023, la Caisse d'assurance maladie universelle (CAMU), placée sous la tutelle du ministre chargé de la sécurité sociale, est l'organe de gestion du régime d'assurance maladie universelle. Elle a principalement pour mission d'assurer aux affiliés une prise en charge des soins de santé.

Le présent appel à candidatures est émis, conformément aux dispositions réglementaires, pour procéder sur la base des critères de compétences et d'intégrité, au recrutement du directeur général.

Le directeur général de la Caisse d'assurance maladie universelle est de nationalité congolaise. Il occupe un poste stratégique au sein de cette institution. Il doit avoir une bonne connaissance des objectifs et missions de la Caisse d'assurance maladie universelle.

Recruté sur appel à candidatures, le directeur général exerce sous le contrôle du Conseil d'administration, auquel il est lié par un contrat de performance pour chaque année de son mandat.

Pour assurer les attributions définies dans les Statuts, le directeur général a la responsabilité de :

1. Développer et mettre en œuvre des stratégies pour répondre aux objectifs et missions de la caisse d'assurance maladie universelle ;
2. Superviser et coordonner les différentes équipes de la Caisse pour garantir une prestation de services de qualité ;
3. Assurer la conformité des opérations de la Caisse avec les lois et règlements en vigueur ainsi que les normes éthiques les plus élevées ;

CAMU - Centre-ville – 32, avenue William Guynet – B.P. 255 – contact@camu.cg
Tél. +242 05 368 90 36 / +242 06 488 23 42
Brazzaville - République du Congo

4. Représenter la Caisse d'assurance maladie universelle auprès des différentes parties prenantes ;
5. Gérer efficacement les ressources humaines et financières de la Caisse pour atteindre les objectifs fixés.

A ce titre, les qualifications et compétences requises pour ce poste comprennent, entre autres :

1. Un haut niveau d'études supérieures (minimum Bac+5) en administration des affaires, en santé publique, en économie, en droit ou dans un domaine connexe ;
2. Une expérience professionnelle significative (au moins 7 ans) dans le domaine de l'assurance maladie, de la gestion des soins de santé, de l'administration publique ou organisations similaires, idéalement à des postes de direction ;
3. Une solide expertise en gestion stratégique, financière et opérationnelle orientée résultats ;
4. Des compétences avérées en leadership, en communication et en gestion d'équipes avec intégrité, éthique et transparence ;
5. Une compréhension approfondie des enjeux et des tendances actuelles dans le domaine de la santé publique et de l'assurance maladie ;
6. Un engagement envers l'équité, l'accessibilité et la qualité des soins de santé pour tous.

Le dossier de candidature doit comprendre :

- un curriculum vitae détaillé ;
- trois lettres de recommandation ;
- une lettre de motivation ;
- les copies légalisées des diplômes ;
- les attestations de service ;
- une copie d'acte de naissance ;
- un certificat de nationalité ;
- un casier judiciaire ;
- un certificat médical.

Le dossier sous pli fermé, portant la mention « **CANDIDATURE AU POSTE DE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE D'ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE** » est déposé au siège de la CAMU, à l'adresse suivante : 32 avenue William Guynet, Brazzaville – République du Congo, **au plus tard le 19 juillet 2024, heure limite 17h00.**

Après analyses des candidatures, seules les personnes présélectionnées seront contactées pour un entretien.

Pour toute question relative à cet appel à candidature, veuillez contacter le secrétariat aux numéros (+242) 05 368 90 36 / +242 06 488 23 42.

Brazzaville, le 25 juin 2024

La Présidente du Conseil d'administration

Madame VOUMBO MATOUNGONA Y.



CAMU - Centre-ville – 32, avenue William Guynet – B.P. 255 – contact@camu.cg
Tél. +242 05 368 90 36 / +242 06 488 23 42
Brazzaville - République du Congo



CAISSE D'ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE

APPEL A CANDIDATURES

Poste : **Directeur général adjoint de la Caisse d'assurance maladie universelle**

Mandat : cinq ans, renouvelable une fois

Lieu : Brazzaville – République du Congo

Date de clôture des candidatures : 19 juillet 2024

Le directeur général adjoint de la Caisse d'assurance maladie universelle est de nationalité congolaise. Il est nommé selon les mêmes procédures que le directeur général qu'il supplée en cas d'empêchement ou absence.

C'est un poste tout autant stratégique avec des responsabilités précises. Outre la suppléance, il a pour mission d'assurer la coordination des services du contrôle interne, des affaires juridiques et du contentieux, ainsi que des moyens généraux.

Il n'est pas lié directement à un contrat de performance avec le Conseil d'administration, mais sous la tutelle du directeur général, il doit :

1. Veiller à la qualité des prestations assurées par la Caisse d'assurance maladie universelle ainsi qu'à la bonne application des procédures financières et comptables ;
2. Identifier les dysfonctionnements dans la mise en œuvre des politiques, processus et procédures de la CAMU ;
3. Contrôler l'exécution de la démarche qualité ;
4. Mettre en place une politique de prévention et de gestion des risques juridiques inhérents à l'objet de la CAMU ;
5. Veiller à promouvoir à la CAMU des équipements de qualité ;
6. Assurer les services généraux.

A ce titre, les qualifications et compétences requises pour ce poste comprennent, entre autres :

1. Un haut niveau d'études supérieures (au minimum Bac+5) en gestion, économie, droit ou dans un domaine connexe ;
2. Une expérience professionnelle significative (au moins 5 ans) dans le domaine de la gestion d'entreprise, administration publique ou organisations similaires, idéalement à des postes de direction ;
3. Une solide expertise en gestion stratégique, management juridique et contrôle interne ;
4. Des aptitudes avérées en traitement des dossiers, négociation avec intégrité, éthique et transparence.

Le dossier de candidature doit comprendre :

- un curriculum vitae détaillé ;
- trois lettres de recommandation ;
- une lettre de motivation ;
- les copies légalisées des diplômes ;
- les attestations de service ;
- une copie d'acte de naissance ;
- un certificat de nationalité ;
- un casier judiciaire ;
- un certificat médical.

Le dossier sous pli fermé, portant la mention « **CANDIDATURE AU POSTE DE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DE LA CAISSE D'ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE** » est déposé au siège de la CAMU, à l'adresse suivante : 32 avenue William Guynet, Brazzaville – République du Congo, **au plus tard le 19 juillet 2024, heure limite 17h00.**

Après analyses des candidatures, seules les personnes présélectionnées seront contactées pour un entretien.

Pour toute question relative à cet appel à candidature, veuillez contacter le secrétariat aux numéros (+242) 05 368 90 36 / +242 06 488 23 42.

Brazzaville, le 25 juin 2024

La Présidente du Conseil d'administration

Madame VOUMBO MATOUNGONA Y.



CAMU - Centre-ville – 32, avenue William Guynet – B.P. 255 – contact@camu.cg
Tél. +242 05 368 90 36 / +242 06 488 23 42
Brazzaville - République du Congo

CAMU - Centre-ville – 32, avenue William Guynet – B.P. 255 – contact@camu.cg
Tél. +242 05 368 90 36 / +242 06 488 23 42
Brazzaville - République du Congo

IN MEMORIAM

Elie Mavoungou s'en est allé

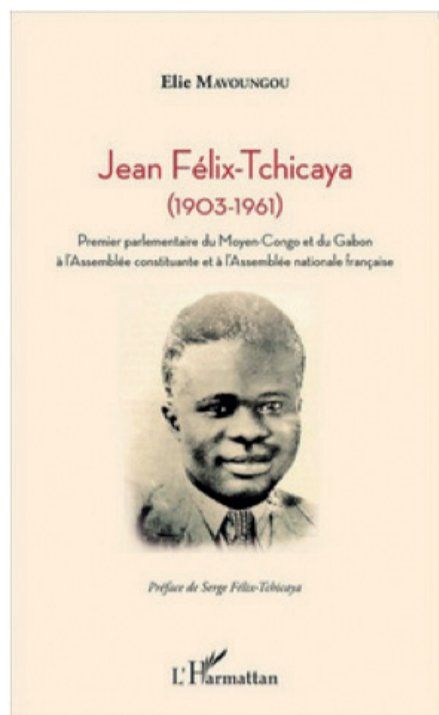
Un peu d'histoire de notre très cher frère Élie Mavoungou.

Elie Mavoungou nous a quittés le 24 juin 2024. Cet écrivain essayiste n'est pas beaucoup connu du public congolais.

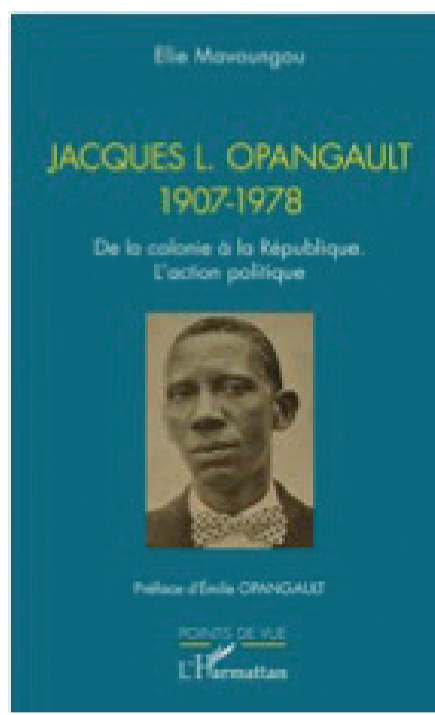
J'ai fait sa connaissance il y a trois ans en préparant un colloque sur le député Félix Tchicaya, et tout de suite notre amitié s'est établie. Entre temps, Woonandi (de son petit nom) était docteur en sciences, diplômé en immunologie de l'institut Cochin de génétique moléculaire, université Paris V René Descartes. Il travaillait et résidait en Allemagne, à Stuttgart, après être passé par l'Institut de recherche du Gabon.

Après son succès à sa thèse de doctorat, l'Etat congolais tarde à lui répondre malgré ses sollicitations au ministère de la Santé, ses vœux de rentrer au pays de ses ancêtres pour donner sa contribution à la recherche médicale sur le paludisme.

L'ironie de l'histoire, c'est un autre Loango du Gabon, le professeur et biochimiste gabonais Donatien Mavoungou, créateur de l'Immunorex-DM28, un médicament controversé supposé utile dans le traitement du sida (décédé à Libreville le 4 février 2020 à l'âge de 72 ans), qui lui donna l'opportunité de revenir en Afrique. Ce grand scientifique de renommée internationale détecta ce jeune chercheur et lui proposa de travailler avec lui à Libreville.



Cependant, seulement quelques années plus tard, lors de différents séminaires sur le paludisme, le jeune immunologiste s'illustra par ses nombreuses interventions, et une équipe de chercheurs allemands lui proposa de venir (avec sa famille) en Allemagne, où un poste lui était proposé pour travailler définitivement à l'Institut de médecine tropicale de Tübingen où il partagerait son temps entre la recherche médicale et le soutien des



étudiants post-doctorants dans son domaine de prédilection qu'est la biologie moléculaire...

Autant la science de la vie le passionnait, autant il était épris de l'histoire politique du Congo ante et post indépendance.

Amoureux de l'écriture, soucieux de redonner un sens à l'histoire des Loango, après un travail de fourmi, dans ses recherches personnelles entre les Archives nationales et l'As-

semblée nationale française, il réussit de retracer, d'analyser le parcours et tous les discours d'un grand Loango, longtemps laissés dans les oubliettes par les historiens congolais.

Aussi avait-il publié deux ouvrages sur le député Jean-Félix Tchicaya. Il me sollicita ensuite en 2022 pour écrire un livre sur Jacques Opangault. Ce dernier livre venait de paraître en mai 2024. Il est intitulé « Jacques Opangault de la colonie à la République ».

« L'action politique ». Il m'a sollicité pour rédiger la préface de cet ouvrage. Ne comptant pas s'arrêter en si bon chemin, Elie comptait déjà commencer la rédaction d'un livre sur l'abbé Youlou, premier président de la République du Congo.

Là c'est arrêté son parcours. Il nous quitte brusquement, après avoir publié ce livre sur le vice-président Jacques Opangault. Nous faisons le devoir de faire la promotion de cet ouvrage, et de continuer son œuvre en rédigeant l'ouvrage sur le président Fulbert Youlou.

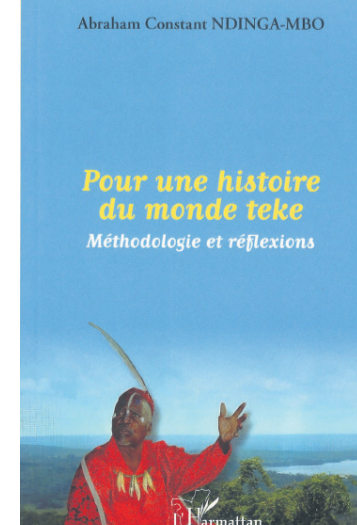
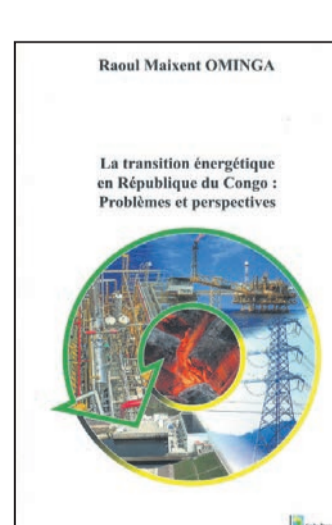
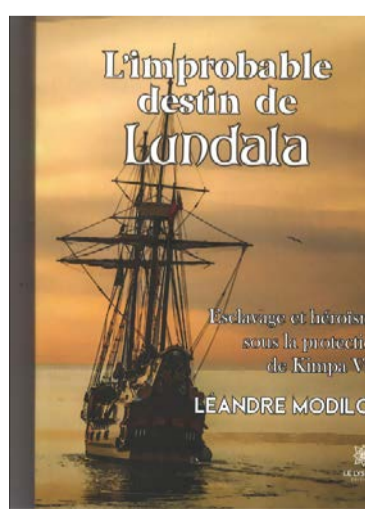
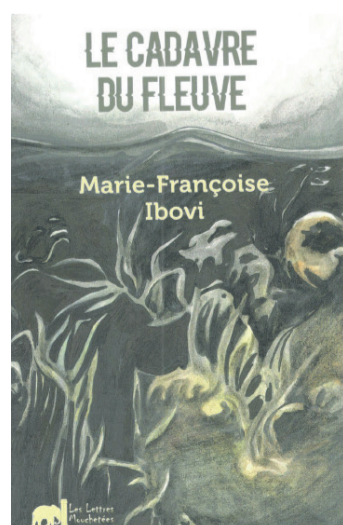
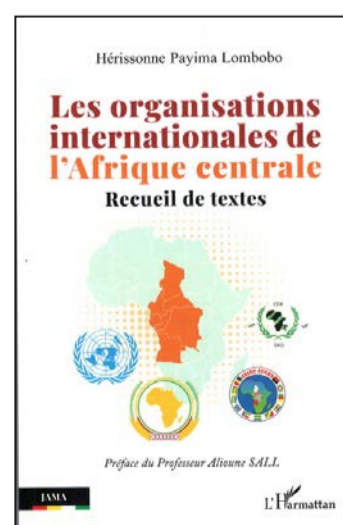
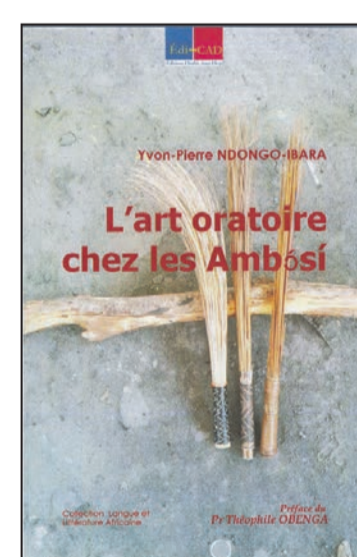
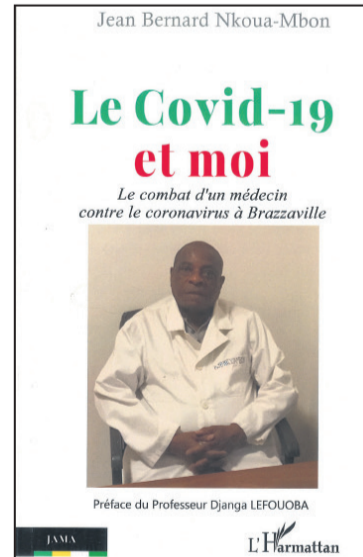
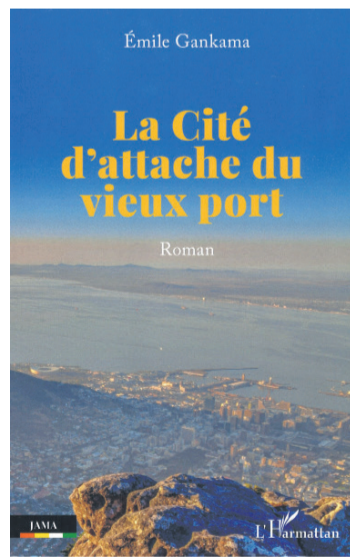
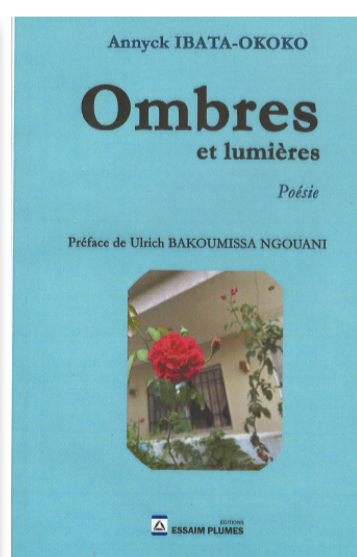
Repose en paix cher frère, travailler acharné, tu as toujours vécu dans la discrétion.

Adieu cher ami.

Emile Opangault



EN VENTE



ÉDUCATION

Luisa Maria Alves Grilo visite l'école angolaise

La ministre de l'Education nationale de la République de l'Angola, Luisa Maria Alves Grilo, a visité, il y a quelques jours, l'école angolaise de la ville de Pointe-Noire.

Situé dans l'enceinte de l'école primaire 31-juillet, dans le deuxième arrondissement Mvoumvou, depuis 2007, l'établissement scolaire permet aux enfants angolais établis à Pointe-Noire de suivre une scolarité similaire à celle suivie par les enfants résidant en Angola.

Dénommé « Pédro Domingos Peterson », cet établissement scolaire est doté de deux bâtiments pour un effectif total de 250 élèves allant du primaire au collège. Il contribue au renforcement des relations de coopération entre les systèmes éducatifs angolais et congolais au bénéfice des élèves et au rayonnement culturel des deux pays.

Il y a quelques jours, la ministre de l'Education nationale de la République de l'Angola, Luisa Maria Alves Grilo, l'a visitée pour non seulement comprendre les ressorts de la réussite des élèves dans ce pays très bien placé dans les enquêtes internationales en matière d'éducation mais également de s'enquérir de l'état des lieux de cette école consulaire qui



Luisa Maria Alves Grilo visitant l'école angolaise de Pointe-Noire./DR

demande à être rénovée dans les tout prochains jours.

Cette visite lui a également permis de rencontrer le corps enseignant avec qui elle a eu à échanger sur divers sujets

de l'éducation nationale et bien entendu sur l'avenir de cette école. « Nous sommes venus à Pointe-Noire pour qu'ensemble, avec notre communauté résidente,

nous puissions résoudre la question relative à l'école consulaire angolaise dans cette ville », a-t-elle dit.

Juste après cette visite, Luisa Maria Alvès Grilo s'est entre-

tenue avec Alexandre Honoré Paka, préfet de la ville de Pointe-Noire, dans le cadre des relations bilatérales qui existent entre le Congo et l'Angola.

Dans son intervention, Alexandre Honoré Paka a encouragé la bonne coopération qui existe entre les deux pays avant de demander que ces rencontres deviennent régulières comme le souhaitent les chefs d'Etat des deux pays. « Nos populations doivent se côtoyer et se fréquenter, nous devons renouer avec les activités culturelles, sportives et les échanges commerciaux pour que les citoyens aussi bien de la province de Cabinda et de Tchamba-Nzassi continuent comme par le passé d'échanger », a-t-il souhaité.

Notons que pour immortaliser cette journée, le préfet de la ville océane a remis à la ministre de l'Education nationale de l'Angola le fanion du département de Pointe-Noire, signe de bonnes relations et de bonne coopération entre les deux nations.

Hugues Prosper Mabonzo

Avis d'Appel d'offres (AAO)

SERVICE NATIONAL DE REBOISEMENT

CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS

Avis d'Appel d'Offres sans pré-qualification N° F AON-001-SNR-CGMP-2024 Acquisition des véhicules

1. Le Service National de Reboisement a obtenu des fonds dans le cadre du budget d'investissement de l'Etat, exercice 2024 et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour acquérir des véhicules au titre du Marché : N° F AON-001-SNR-CGMP-2024
2. Le Service National de Reboisement sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des véhicules sur le site du Service National de Reboisement.
3. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert sans pré-qualification tel que défini dans le Code des marchés publics, et ouvert à tous les Candidats éligibles.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Marchés Publics du Service National de Reboisement, sise 88 rue Denis NGOMA, Centre-ville Pointe-Noire. BP: 839, Tél. 05 714 05 02. E-mail :secretariat.snr.dir@gmail.com, Pointe-Noire, République du Congo et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du lundi au vendredi de 07 heures à 14 heures, à l'adresse sus-indiquée.
5. Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres (Cf. : IC 5.1 des Données particulières d'appel d'offres).
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet, en version papier et électronique, à l'adresse susmentionnée contre paiement en espèces non remboursable de la somme de cent mille (100.000) Francs CFA.
7. Les offres devront être déposées à l'adresse susmentionnée au plus tard le 18 juillet 2024 à 13 heures 30 précises.
8. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le 19 juillet 2024 à 11 heures précises, dans la salle de réunion de la Cellule de gestion des marchés publics du Service National de Reboisement sise 88 rue Denis NGOMA, Centre-ville Pointe-Noire. BP: 839, Tél. 05 714 05 02 E-mail :secretariat.snr.dir@gmail.com, République du Congo.
9. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Pointe-Noire, le

La personne responsable des marchés publics

Modeste Lié GANGOUE



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

*(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.*



Un Espace culturel pour vos Manifestations

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

*Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)*



LIGUE DE SPORT DU TRAVAIL

Le nzango donne le top

Le championnat départemental de la Ligue de sport du travail de Pointe-Noire a démarré le 30 juin au complexe sportif, sous la houlette du directeur départemental des Sports et de l'Éducation physique, Joseph Biangou Ndinga. La cérémonie d'ouverture a été marquée par deux matches de nzango.

Le championnat a démarré par le nzango tandis que le football interviendra le 6 juillet pour des raisons logistiques. En match d'ouverture, l'équipe de l'Agence congolaise des systèmes d'information (ACSI) s'est inclinée face à celle de Brasco, sur le score de 49 à 51. Cette défaite face à la vice-championne en titre de la Ligue de sport du travail a fait passer ACSI à côté de son objectif. « Nous sommes passées à côté de notre premier match, certes, mais nous allons reprendre les choses en main lors de la deuxième journée face à l'équipe d'Ilogs. Notre objectif est non seulement d'aller loin dans ce championnat, mais aussi de nous maintenir en bonne santé », a dit Prisca Mariene Massélé.

De son côté, Liane Pangou, capitaine de Brasco, a indiqué que leur objectif est de remporter le trophée 2024 après la deuxième place occupée la saison dernière. « Nous sommes tellement fières de notre performance en match d'ouverture car, après une première mi-temps peu convaincante (29-24) en faveur de ACSI, nous nous sommes battues pour rempor-



Lancement du championnat par le directeur départemental des Sports/Adiac

ter ce match à la fin. Je félicite et j'encourage toute l'équipe et je dis merci à nos dirigeants pour le soutien indéfectible », a-t-elle souligné.

Notons que peu avant ce match d'ouverture, une rencontre de gala a mis aux prises la sélection des vétérantes de la Ligue départementale de nzango face à la sélection des vétérantes de la Ligue de sport du travail.

Au terme de ce match à sens unique, la sélection de la Ligue de nzango s'est imposée largement, 43 à 29. Un score qui symbolise la réponse du berger à la bergère. En effet, les vétérantes de la Ligue de nzango ont pris leur revanche après la défaite que leur avait infligée l'adversaire l'an dernier. La capitaine de la sélection de la Ligue départementale de nzango a fé-

licité ses coéquipières pour leur dynamisme qui leur a permis de rendre la monnaie de la pièce.

Pour sa part, Micheline Diambou, capitaine des vétérantes de la Ligue de sport du travail, a reconnu leur défaite. « Au nzango si vous ne suivez pas le jeu par les chants, l'adversaire prend le dessus sur vous. Et cela ne se pardonne pas », a-t-elle signifié.

Prenant la parole, le président de la Ligue de sport du travail, Peter Moka, qui organise le dernier championnat de son mandat, a rappelé aux participants que les compétitions de sa Ligue sont réservées aux travailleurs. « Ces compétitions permettent aux participants de garder la cohésion au sein des entreprises et de se maintenir en bonne santé », a-t-il indiqué. Par ailleurs, il a invité les participants à plus de discipline et au fair-play.

Le directeur départemental des Sports et de l'Éducation physique, Joseph Biangou Ndinga, dans son mot d'ouverture, a salué les responsables des entreprises pour l'amour et l'intérêt qu'ils accordent au sport. « Le sport dans l'entreprise donne la possibilité aux travailleurs de jouir d'une santé saine et d'une lucidité tendant à l'efficacité et la visibilité des entreprises. C'est pourquoi, je demande aux sportifs d'être forts et endurants afin d'aborder avec enthousiasme ces compétitions. Soyez également respectueux des règles de jeu et des décisions arbitrales », a-t-il exhorté.

Charlem Léa Itoua

LIGUE DÉPARTEMENTALE DE KYOKUSHIN KARATÉ-DO

Me Yode Emith Mabonzo élu président

L'assemblée générale électorale de la Ligue départementale de kyokushin karaté-do, organisée le 30 juin au complexe de Pointe-Noire sous l'égide du directeur départemental des Sports, Joseph Biangou Ndinga, a été sanctionnée par l'élection de Me Yode Emith Mabonzo, ceinture noire 2e dan, au poste de président de la Ligue. Il succède à Me Yves Mouyoki, ceinture noire 1er dan et présidera aux destinées de ladite Ligue pour un mandat de deux ans renouvelable.

Aussitôt élu à 100% sur la liste unique, le nouveau président a remercié le corps électoral pour cette marque de confiance. Me Yode Emith Mabonzo a interpellé tous les pratiquants et les responsables des clubs de kyokushin karaté-do à travailler la main dans la main afin de développer leur art martial à Pointe-Noire. « Soyons un et parlons tous karaté en général et kyokushin en particulier », a-t-il lancé à l'issue des travaux de l'assemblée qui se sont déroulés en présence du représentant de la Fédération congolaise de kyokushin, Anicet Mouyounga, qui a pris acte des résultats du vote.

Pour sa part, le directeur départemental des Sports et de l'Éducation physique a félicité les membres du nouveau bureau élu. Il les a invités à promouvoir la discipline afin d'augmenter le nombre des clubs. « C'est ici l'occasion de féliciter les organisateurs et surtout le nouveau bureau fraîchement mis en place. Je demande donc aux membres du bureau de se mettre résolument au travail pour donner la possibilité à nos jeunes sportifs de profiter davantage et aussi insister sur la promotion de cette discipline pour la création d'autres clubs », a poursuivi



Le directeur départemental des Sports congratulant Yode Emith Mabonzo/Adiac

Joseph Biangou Ndinga.

Au terme des travaux, sept membres du bureau exécutif ont été présentés aux mandants en attendant les deux postes à pourvoir, notamment le secrétaire général et le trésorier général. La liste des membres du nouveau bureau élu se présente ainsi qu'il suit :

- Président : Yode Emith Mabonzo
- 1^{er} vice-président : Lionel Tchicaya
- 2^e vice-président, Anthony Kanohat Elessa
- 3^e vice-président, Guy Arthur Massanga
- 4^e vice-président, Corentin Kibelo
- Secrétaire général, Lionel Kouka
- Trésorier général adjoint, Marcella Ngoma
- Commissariat au x comptes, Zen Thouloulou

C.L.I.

TRANSFERTS

Marvin Baudry arrive à Orléans, Matimbou y signe pro

En fin de contrat à Laval, Marvin Baudry s'est engagé pour deux ans en faveur de l'US Orléans. Il y rejoint Owen Matimbou qui a signé son premier contrat pro.

Libre de tout contrat après trois années pleines à Laval (91 matches, 6 buts et 1 montée en Ligue 2), Marvin Baudry s'est engagé lundi en faveur de l'US Orléans. Le défenseur de 34 ans a signé un contrat de deux ans avec le 10e du dernier championnat de National 1.

Formé à Amiens, où il est devenu international congolais, puis passé par le championnat belge et Zulte-Waregem (154 matches, 1 Coupe de Belgique), le natif de Reims va apporter son expérience à l'USO.

Celui qu'on appelait « Monsieur Propre » en sélection congolaise va remplacer numériquement le capitaine orléanais, Nicolas Saint-Ruf, qui s'est engagé à Nancy. Dans le Loiret, le quart de finaliste de la CAN 2015 pourra parler du Congo avec Owen Matimbou. Le portier de 22 ans a signé, lundi, son premier contrat professionnel.

Au club depuis 2019, celui qui est passé par le centre de formation du PSG et l'INF Clairefontaine devrait démarrer comme doublure de Vincent Viot

Camille Delourme

AFFORESTATION

Les experts planchent sur une stratégie mondiale

La première Conférence internationale sur l'afforestation et le reboisement (Ciar1) s'est ouverte à Kintélé, banlieue Nord de la capitale congolaise, le 2 juillet, par le segment des experts. Ces assises devraient déboucher sur une Déclaration mondiale, ainsi qu'une proposition d'inscrire la Décennie africaine et mondiale de l'afforestation dans l'agenda des Nations unies.

La Ciar1 constitue une réponse au phénomène de dérèglement climatique, avec en toile de fond la restauration des paysages forestiers. L'événement a mobilisé plusieurs acteurs parmi lesquels l'Union africaine, la Banque africaine de développement, les agences onusiennes, l'Union européenne, les organisations non gouvernementales, en attendant le sommet des chefs d'État et de gouvernement prévu le 5 juin, après le segment ministériel.

Les participants peaufinent une solution fondée sur la nature, en lien avec la Décennie mondiale de l'afforestation et de reboisement initiée par le président congolais, Denis Sassou N'Guesso, en marge de la Cop27, à Charm el-Cheikh, en Egypte, en 2022. Ces assises dédiées à la problématique de l'afforestation visent, d'après François Mankessi, le coordonateur du Programme national d'afforestation et de reboisement du Congo, à augmenter la su-



La photo de famille des officiels/DR

perficie forestière mondiale sur la base d'une coopération internationale, à travers les activités d'afforestation et de reboisement. Il a insisté sur l'implication des communautés locales et autochtones dans la conservation forestière.

La nouvelle stratégie mondiale consiste à accroître la capacité de séquestration de carbone atmosphérique dans le cadre de la lutte contre le changement climatique, de préserver les habitats et la biodiversité ainsi que de sou-

tenir et/ou de maximiser la production des biens et services fournis par les forêts. En abritant cette Ciar1, le Congo entend donc se positionner comme l'un des acteurs-clés de la lutte contre le changement climatique et de la préservation des écosystèmes forestiers de la planète. Il faut ajouter que cette conférence dédiée à l'afforestation intervient quelques mois après le sommet des trois bassins forestiers que le pays a abrité fin octobre 2023.

« Les experts s'accordent à reconnaître que la cause principale du dérèglement climatique est d'origine humaine, notamment les activités industrielles, l'exploitation de bois énergie, l'exploitation illégale des forêts, l'agriculture itinérante sur brûlis... Le moyen le plus sûr pour conjurer la menace climatique est de préserver les forêts tropicales qui constituent de véritables puits pour ces gaz à effet de serre. D'où les nombreux engagements et initiatives

pris à l'échelle mondiale en lien avec les forêts et qui se focalisent sur leur gestion durable », a déclaré Rosalie Matondo, avant de saluer l'engagement du président Denis Sassou N'Guesso.

Les recommandations des experts, notamment sur le projet de Déclaration et l'organe chargé du suivi de la mise en œuvre de ces recommandations, seront soumises à la conférence des ministres avant le segment présidentiel.

Fiacre Kombo

CONGO-BANQUE MONDIALE

Plus de 60 milliards FCFA pour réhabiliter la ligne électrique Pointe-Noire-Brazzaville

Le Conseil d'administration de la Banque mondiale (BM) vient d'approuver un prêt de 100 millions de dollars, soit environ 61 milliards FCFA, pour la réhabilitation et le renforcement du réseau de transport d'électricité entre Pointe-Noire et Brazzaville, ainsi que des réseaux de distribution au niveau des deux villes.

Le directeur des opérations de la Banque mondiale pour le Cameroun, le Gabon, la Guinée équatoriale, la République centrafricaine et le Congo, Cheick Fantamady Kanté, est allé donner l'information au ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Emile Ouosso, le 2 juillet à Brazzaville. « Avec le ministre et son équipe, nous avons travaillé depuis quelques mois sur la mise en place d'un financement qui permettra au gouvernement d'accélérer le renouvellement de la ligne de transport de Pointe-Noire à Brazzaville. Ce projet qui vient d'être approuvé par notre Conseil d'administration, nous espérons signer l'accord cette semaine. Nous avons discuté sur les modalités d'accélérer son déroulement pour que, à terme très rapidement, la population puisse sentir que le problème de



Les deux parties pendant la séance de travail/DR

l'électricité est désormais derrière elle », a expliqué Cheick Fantamady Kanté à sa sortie d'audience.

Selon lui, l'énergie est un secteur dans lequel le groupe de la Banque mondiale intervient de façon prioritaire pour appuyer les efforts du gouvernement dans le cadre de l'amélioration de la fourniture en électricité. Cette somme considérable est destinée au Programme

d'amélioration du service de l'électricité : réhabilitation et renforcement du réseau de transport d'électricité P/N-BZV et des réseaux de distribution des deux villes, à la société Énergie électrique du Congo (E²C) en vue d'améliorer ses performances tant décriées par les usagers. Le financement servira également à la prise en charge d'autres besoins prioritaires définis en colla-

boration avec le ministère et E²C. Le directeur des opérations de la Banque mondiale pour le Cameroun, le Gabon, la Guinée équatoriale, la République centrafricaine et le Congo a, par ailleurs, rappelé que son institution travaillait avec le secteur privé pour apporter des sources de production supplémentaire en mettant un accent sur l'accès des ménages à l'électricité. Le but étant de

créer davantage un cadre qui attirerait les investissements privés. « La République du Congo pourrait mettre rapidement en œuvre d'autres solutions d'énergies renouvelables. Il s'agit notamment des solutions solaires, nous en avons parlé avec monsieur le ministre. Le gouvernement a une stratégie qui fait appel à ces solutions de l'énergie solaire ; nous allons accompagner cette initiative et il y a aussi la solution de l'énergie hydraulique dont quelques barrages importants sont déjà identifiés où des études ont été déjà faites. Le barrage de Sounda pourrait à moyen terme nous intéresser et nous sommes engagés à appuyer les efforts du gouvernement à ce que ce projet puisse être mis en œuvre », a fait savoir Cheick Fantamady Kanté.

Parfait Wilfried Douniama